



Niort  
N° 4 - Déc 2004

**E D I T O R I A L**

**P**our assurer un enseignement supérieur de qualité et mener une politique active de professionnalisation de ses formations, l'IRIAF doit rechercher des moyens spécifiques de financement comme la taxe d'apprentissage, en complément des dotations de l'Etat et des collectivités territoriales (Communauté d'Agglomération de Niort et Conseil Général des Deux-Sèvres).

**G**âce à une taxe d'apprentissage en augmentation constante (61000 euros en 2004), l'IRIAF a pu compléter son dispositif d'enseignements professionnels, ses matériels et équipements pédagogiques. Il a pu aussi familiariser ses étudiants aux outils modernes dont la mise en œuvre et la maîtrise sont, chaque jour, déterminantes dans les entreprises.

**M**ais les besoins ne manquent pas non plus pour 2005 : nos projets sont présentés dans les pages intérieures de cette Lettre. Leur importance témoigne du dynamisme de notre institut et de ses efforts constants de modernisation.

**N**ous ne remercierons donc jamais assez les entreprises de ce précieux soutien à travers leurs versements de taxe d'apprentissage. Mais, au-delà de l'apport financier, leur confiance souligne la qualité des liens tissés par l'IRIAF avec le monde socio-économique. Ce partenariat va d'ailleurs bien plus loin encore. Il se traduit par l'intervention, déterminante, de nombreux professionnels au cœur même de nos formations (conception des programmes, enseignement, participation aux jurys de sélection et d'examens, accueil de stagiaires, ...).

**C**es relations privilégiées sont un atout majeur du développement de l'IRIAF et nous nous réjouissons toujours, à la fois de votre fidèle collaboration, et des nouvelles à venir. Car l'avenir ne se construit efficacement que dans la coopération.

**Dominique Thys**  
Président du Conseil  
d'Administration de l'IRIAF

**Bernard Couturier**  
Directeur de l'IRIAF

**S O M M A I R E**

**Page 2 - 3 : Dossier thématique : la taxe d'apprentissage**

- Collecte 2004
- Utilisations en 2004
- Projets 2005

**Page 4 :**

- Manifestation
- Contacts
- Sommaire du prochain numéro

**A G E N D A :**

- 18/01/2005 : Conférence MASTER SARADS à 17h30 (intervenant : M. Audier MAIF) - centre du Guesclin.
- 20/01/2005 : Journée thématique "Les outils informatiques au cœur des scénarios d'accidents" - Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux Sèvres (partenariat : IRIAF - CEPR - FONDATION MAIF - CCI 79 - MAGERIE)
- 03/02/2005 : Conférence MASTER SARADS à 17h00 (intervenant : M. Guillou Crédit Agricole IDF) - centre du Guesclin.
- mars 2005 : Conférence publique MASTER SARADS (intervenant : M. Robelet directeur de l'URCAM Poitou-Charantes) - centre du Guesclin.

UNIVERSITÉ



de Poitiers

## La taxe d'apprentissage 2004 : quelques rappels

Cette taxe, pas tout à fait comme les autres, a pour objectif de faire participer les employeurs au financement des formations professionnelles ; pour l'IRIAF c'est une ressource propre aujourd'hui indispensable.

Réglementairement, la taxe d'apprentissage 2005 doit être égale à 0,5% de la masse salariale brute de 2004 et se répartit en deux : 40% au titre du quota et 60 % au titre du hors quota.

Les deux Masters de l'IRIAF (avec, chacun, deux spécialités) sont habilités à percevoir de la TA au titre du hors quota en catégorie cadres supérieurs.

Sont principalement assujetties à la TA : les sociétés et autres personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, ainsi que certaines coopératives agricoles ou de ventes.

L'IRIAF fait ainsi appel à toutes les entreprises qui accueillent des stagiaires, à celles qui emploient ses diplômés et à ses fournisseurs.

Le versement se fait soit directement auprès de l'organisme de formation, soit auprès d'un organisme collecteur (CCI par exemple). Il doit intervenir avant le 28 février 2005.

Les sommes collectées sont utilisées par l'organisme de formation uniquement à des fins pédagogiques.

## Bilan de la collecte 2004

La collecte 2004 (en augmentation de 20% par rapport à celle 2003) s'élève à 61 000 Euros, avec un mode de versement réparti, de façon assez équilibrée, entre collecte directe et collecte indirecte.



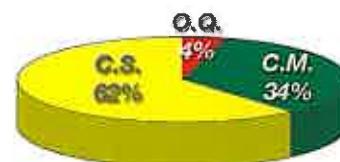
Origine de la taxe

La part la plus importante (les trois quarts) provient des mutuelles et des sociétés d'assurance. La collecte auprès des banques est en baisse par rapport à l'année précédente.

Pour l'année 2004 la répartition entre les catégories de collecte est de 2/3 pour la catégorie Cadres Supérieurs et de 1/3 pour celle des Cadres Moyens. Nous ne pourrons plus, à venir, collecter dans la catégorie des Ouvriers Qualifiés, nos formations étant habilitées en catégorie 3.



Mode de collecte

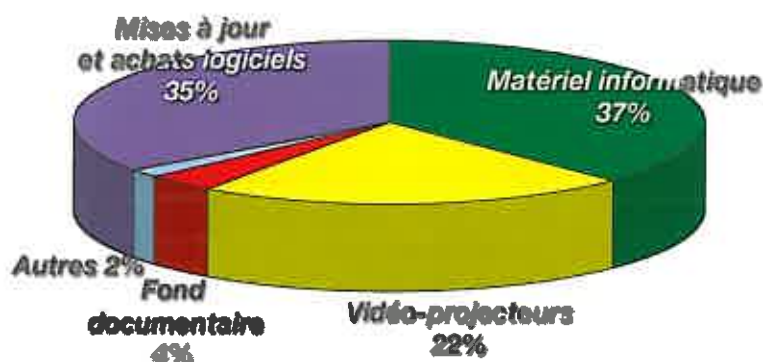


Répartition par catégorie

## Utilisation en 2004

Les ressources collectées en 2004 ont été affectées à quatre grandes catégories de dépenses : - Matériel informatique - Vidéo-projecteur - Mises à jour et achats de logiciels - Fond documentaire.

La politique de mutualisation des ressources informatiques conduit les étudiants de l'institut à utiliser quatre salles informatiques "classiques", une salle multimédia et deux salles spécifiquement dédiées à la formation sur la sécurité des systèmes d'information. La taxe d'apprentissage permet à chaque étudiant d'utiliser des appareils "âgés" de deux ans au maximum. Ainsi l'ensemble du parc à disposition ne souffre pas d'une trop grande disparité. L'ensemble est complété par un parc d'imprimantes laser réseaux qui répond à chaque demande individuelle. Certains enseignements nécessitent l'accès à des serveurs dédiés. La taxe permet de financer la à niveau de ces machines spécifiques.



utilisation en 2005

L'évolution des méthodes d'enseignement et l'utilisation d'appareils de projection plus performants et adaptés aux conditions d'enseignement dans l'institut ont conduit à adopter une politique d'achat de vidéoprojecteurs mobiles associés à des ordinateurs portables. Le parc en comprend 6, associés à 5 portables ; Les 2/3 de ces matériels ont été intégrés dans le plan d'investissement 2004.



L'évolution rapide des logiciels nous contraint à faire évoluer en permanence les systèmes d'exploitation des ordinateurs. Au cours de l'année universitaire 2004-2005, l'ensemble du parc a basculé en Windows Pro avec le pack Office idoïne. Cette opération d'un coût de 20000 euros répartis entre l'UFR Droit et l'IRIAF a été financée, à hauteur de 30%, par la taxe d'apprentissage collectée. Un certain nombre de licences réseaux sur des produits comme EViews ont été acquises. Elles facilitent la gestion du parc et du nombre de licences utilisées de façon concurrentes.

Enfin, une part, faible, de la taxe est consacrée à la constitution d'un fond documentaire spécifique qui vient en complément des ouvrages disponibles en bibliothèque.

## Quelques témoignages

Il y a une trentaine d'années, entre le développement scientifique d'une méthode statistique et sa «vulgarisation» pour un public plus large de statisticiens appliqués, il pouvait parfois s'écouler une dizaine d'années, voire plus. Aujourd'hui, les méthodes d'analyse statistique nouvellement développées sont beaucoup plus rapidement diffusées. Il ne s'écoule

parfois pas 5 ans, voire beaucoup moins, entre la publication d'une nouvelle méthode dans une revue scientifique et son intégration dans les logiciels de statistique (SAS, S-plus, SPSS, Eviews,...). Il est donc particulièrement important de procéder à des mises à jour régulières de ces logiciels.

**Dominique Pepin**  
Maître de conférences à l'IRIAF  
Directeur du département SAS

L'IRIAF a compris, dès sa création, la nécessité de se doter d'un fonds documentaire important et de qualité. Dans nos domaines spécialisés, où les approches et les méthodes sont de plus en plus pointues, il est indispensable de disposer des ouvrages récents (dont la plupart sont en anglais). Ces ouvrages de référence, souvent coûteux, nous permettent de maintenir nos formations, et nos étudiants, au contact avec les dernières techniques.

**Stéphane Mottet**  
Maître de conférences à l'IRIAF

Au cours de mes différentes participations comme intervenant extérieur auprès de l'IRIAF, certains étudiants m'ont sollicité pour les soutenir en tant que maître de stage universitaire. Ainsi, j'ai rencontré les représentants des entreprises concernées. En règle générale, ces entretiens mettaient l'accent sur l'adéquation

entre l'enseignement dispensé et les attentes des entreprises, tant en matière d'outils que de méthodes.

La qualité de cet enseignement se traduit naturellement par le professionnalisme développé par le stagiaire en milieu professionnel. Celui-ci peut valoriser son savoir faire dans le cadre des objectifs à atteindre. Donc, mettre en oeuvre ses compétences techniques, ses capacités d'autonomie organisationnelle ainsi que ses facultés d'intégration liées à son nouvel environnement.

De par la qualité du cursus universitaire prodigué aux étudiants, il est évident qu'ils ne peuvent que générer une plus value au sein des entreprises. Selon mon expérience, la fin du stage marque souvent le début d'une insertion professionnelle réussie.

**Jean-Pierre Picou**  
Intervenant extérieur  
Retraité CPAM

## Projets pour 2005

La taxe collectée en 2005 nous permettra de renforcer le fond documentaire spécifique. Nous continuerons notre politique de mise à disposition de logiciels utilisés dans les entreprises et de remplacement du matériel informatique.

Un accent tout particulier sera mis sur l'achat de matériels spécifiques permettant l'étude des combustions (département GDR). Ce matériel sera localisé sur la plate forme technologique, à laquelle les étudiants auront accès pour des travaux pratiques.

La taxe d'apprentissage permettra aussi le financement d'interventions diverses de professionnels (notamment sur les métiers et débouchés à l'issue nos formations).



Utilisation de la vidéoprojection

Président du CA : Dominique Thys

☎ : 05 49 77 60 09

✉ : dthys@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

Directeur : Bernard Couturier

☎ : 05 49 28 75 53

✉ : bc@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

Responsable Administratif : Laurent Gorse

☎ : 05 49 28 75 52

✉ : lg@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

**Département GDR**

Directeur : Patrick Rousseau

✉ : pr@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

Secrétariat : Alexandra Pasquet - Jérôme Blgot

☎ : 05 49 24 94 88

✉ : gdr@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

Responsables des stages :

Thomas Rogauze

✉ : trogaume@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

Xavier Skapin

✉ : skapin@slc.sp2ml.univ-poitiers.fr

Responsables des relations internationales :

Florent Jabouille

☎ : 05 49 24 98 32

✉ : florent.jabouille@univ-poitiers.fr

Ingénieurs d'études :

Jacques Tezanou

☎ : 05 49 24 66 26

✉ : jt@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

Pierre Vidal

☎ : 05 49 24 66 25

✉ : pv@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

**Département SAS**

Directeur : Dominique Pepin

✉ : dpepin@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

Secrétariat : Fabienne Babin - Karine Caquineau

☎ : 05 49 28 55 35

✉ : sas@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

Responsable des stages :

Guy Massé

✉ : gmasse@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

Ingénieur d'études :

Alain Mousseau

☎ : 05 49 28 75 50

✉ : am@dug.chanzuy.univ-poitiers.fr

IRIAF - Centre Du Guesclin - place Chanzy

79000 NIORT

http://iriaf.univ-poitiers.fr/

Remise de diplômes :

Le 4 décembre dernier, l'IRIAF mettait à l'honneur ses 130 diplômés 2003/2004, devant un parterre de plus de 200 invités, professionnels et représentants des différentes collectivités territoriales.

La remise des diplômes est toujours un moment important dans la vie de l'établissement. Comme l'a souligné Dominique THYS, Président de l'IRIAF, c'est l'occasion de faire le point



sur le devenir professionnel des étudiants, d'échanger des adresses, de nouer des contacts, ...

Nos partenaires professionnels ont d'ailleurs participé nombreux à cette cérémonie. C'est le signe de l'intérêt qu'ils portent à nos formations.

La manifestation fut "parrainée" par M. Pierre BENARD, Ingénieur de production à la SNPE, au moment de l'explosion de l'usine (voisine) AZF à Toulouse. Son témoignage et les messages délivrés à l'occasion de son exposé ont particulièrement ému l'assistance.



- Directeur de publication : Bernard Couturier
- Comité de rédaction : Bernard Couturier, Stéphane Mottet, Patrick Rousseau
- Dossier thématique : Laurent Gorse, Alain Mousseau
- Maquette, Conception, Réalisation : Alain Mousseau
- Photos : Alain Mousseau - Stéphane Fournier
- Impression : Imp. Nouvelle; Sté Angevin - NIORT
- ISSN en cours
- Dépot légal en cours

Au sommaire du prochain numéro

Dossiers thématiques :

- L'insertion professionnelle des diplômés
- La recherche à l'institut



UNION EUROPEENNE  
Fonds social européen

Région  
Poitou  
Charentes  
La démocratie participative

